

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Monsieur FOUGERES, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame VANDEWYNGAERDE, Greffière

09 heures 45

01) DOSSIER N° 2200926 RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite par laquelle le préfet du Nord a refusé d'abroger l'arrêté du 12/06/2021 portant obligation de quitter le territoire sans délai.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

02) DOSSIER N° 2202506 RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du 2 novembre 2021 par lequel M. le préfet du Nord a retiré sa carte de résident et lui a délivré une carte de séjour temporaire, mention « vie privée et familiale ».

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MAACHI Farid
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

03) DOSSIER N° 2308160 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français et fixant le pays de destination.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NADER Frédéric
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2309922	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2023 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français. Nationalité: albanaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2310354	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision préfectorale portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAPORTE Sylvie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS
06)	DOSSIER N° 2310374	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BERTHE Antoine
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS
07)	DOSSIER N° 2310376	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 31 octobre 2023 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BERTHE Antoine
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

08)	DOSSIER N° 2311140	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de délivrance d'un certificat de résidence algérien avec obligation de quitter le territoire dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2311141	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de délivrance d'un titre de séjour avec obligation de quitter le territoire dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
10)	DOSSIER N° 2311433	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NADER Frédéric
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

11)	DOSSIER N° 2400741	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant obligation de quitter le territoire français, fixant le pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2400763	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français, fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RIVIERE Eurielle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
13)	DOSSIER N° 2402091	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 45

14)

DOSSIER N° 2402133

RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français et fixation du pays de destination.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur X

Maître LEQUIEN Emmanuelle

Défendeur

PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT

M. le Préfet

Arrêté le 14/08/2024

Le président du tribunal